

Données de base	Limite nationale Limite cantonale Périmétre d'Agglomération RUN
R.3 Renforcer l'attractivité touristique et la valeur du patrimoine culturel	Patrimoine culturel: Sites construits / R_35 - R_36 Inventaire des sites construits à protéger d'intérêt national (ISOS) Zone centrale du tissu urbain historique classée au patrimoine mondial de l'UNESCO Zone tampon du tissu urbain historique classée au patrimoine mondial de l'UNESCO Patrimoine culturel: Sites naturels "Patrimoine" / R_37 Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO dans la série des « Sites paléolithiques préhistoriques autour des Alpes » Site associé d'importance nationale ¹ Autre site associé ¹ ¹ Le programme peut représenter plusieurs sites
R.4 Parcs naturels régionaux / R_38	Chasseral Doubs
E.1 Soutenir un développement économique durable	Voies de développement / E.1.1 Pôle de développement d'intérêt cantonal Pôle de développement d'intérêt régional Centres d'achat et autres grands générateurs de trafic / E.1.3 Grand centre d'achat Autre grand générateur de trafic
E.2 Assurer un approvisionnement durable	Approvisionnement électrique / E.2.2 Centre et installation de production d'énergie Ligne haute-tension 220 kV - variante aérienne ou câblée / Ligne ferroviaire 132 kV: Renforcement ² Ligne haute-tension 220 kV - variante sous-lacune Ligne haute-tension 125 et 60 kV (importance cantonale et supra-cantonale) Ligne haute-tension CTF (Existant de kV / Renforcement 132 kV ² Selon le plan sectoriel des types de transport d'électricité de la Confédération (PST)
Energies renouvelables / E.2.4 - E.2.5	Site retenu pour l'implantation de parcs éoliens Station hydroélectrique
Matériaux minéraux / E.31	Site d'extraction
Gestion des déchets / E.32	Centre logistique Usine d'incinération des ordures ménagères Installation de valorisation et de traitement des déchets Déchèterie régionale Installation de compostage Installation de méthanisation agricole (biogaz) Décharge contrôlée (matériaux d'excavation et déchets inertes)
A.3 Améliorer les liaisons extérieures	Liaisons aériennes / A.3.2 Aéroport d'importance régionale (Les Epataires) ³ Aérodrome, champ d'aviation (Neuchâtel - Môtiers) ³ ³ Selon le plan sectoriel de l'aviation civile (PSTAC)
Liaisons ferroviaires nationales et internationales / A.11	Ligne Neuchâtel - Paris: Maintien des liaisons Ligne La Chaux-de-Fonds - Besançon (« Ligne des Horlogers »): Maintien de l'offre Ligne nationale du Nord de Jura et ligne Neuchâtel - Berne: Raccordement optimal
A.2 Organiser et gérer la mobilité	REER Neuchâtel, ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds et transports publics régionaux / A.22 - A.23 - A.25 Ligne ferroviaire Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds: Existant / Construction Autre ligne ferroviaire régionale: Existant Construction (Corcelles - Sôle, Lottigny): Augmentation de la desserte Électrification Gare, halte Parkings d'échanges d'importance cantonale: En suspens (non représenté) Augmentation de capacité
A.3 Réorganiser le réseau routier	Réseau routier cantonal / A.3.1 - A.3.2 Axe de transit transfrontalier des Microtechniques: Renforcement / Construction H20 Route nationale et route principale suisse: Existant / Principe de tracé H10 et H18 - Construction H20 Route cantonale principale et secondaire
U.3 Coordonner l'urbanisation, la mobilité et l'environnement	Territoire d'urbanisation / U.1.1 - U.1.2 - U.1.3 - U.1.4 - U.1.5 - S.2.3 Zone à bâtir existante (habitat - activités - mixte et centre - solde) ⁴ Zone de constructions basses (S_29) Zone d'utilisation différée Pôle de gare Pôle de logements Pôle mixte Friche bien desservie Potentialité d'évolution de la zone à bâtir (habitat - mixte et centre): Jusqu'à l'horizon 2030 Jusqu'à l'horizon 2040 avec qualité de desserte par les TP adéquate Jusqu'à l'horizon 2040 sans qualité de desserte par les TP adéquate (Hors de 1 ha De 1 à 2 ha De 2 à 3 ha Plus de 3 ha ⁴ Zones protégées - zones littorales littorales - versées - domaines publics - divers ⁵ Neuchâtel, Môtiers
U.3 Elever le niveau général des équipements et des services	Équipements publics d'importance cantonale et supra-cantonale / U.3.1 Hôpital (mission cantonale) - Hôpital (mission socialisée) - SMUR ⁶ / Existant Formation - Culture - Administration: Existant / Nouveau pôle administratif Services publics d'urgence et de réanimation
Installations de tir et terrains militaires⁷	Place d'armes Place de tir ⁷ Selon le plan sectoriel militaire 2017 (PSTM)
S.3 Garantir l'accessibilité et les services de base	Seins du voyage / S.1.3 Aire de passage pour les communautés nomades suisses
S.2 Organiser la multifonctionnalité du territoire rural	Territoire rural / S.2.1 - S.2.2 - S.2.3 Surface d'aménagement (SDA) Zone viticole: Existant / Extension potentielle ⁸ Selon le plan sectoriel agricole (PSTAC)
Habitat rural / S.2.4 - S.2.7	Petite entrée urbanisée (hameau), mise en conformité selon l'article 33 OAT (2018) Conforme / Non conforme Habitat traditionnellement dispersé (au sens de l'article 39 OAT)
S.3 Valoriser le patrimoine naturel et le paysage	Protection naturelle et paysagère / S.3.1 - S.3.4 - S.3.7 - S.3.8 Site emblématique Couleur écologique d'importance nationale (corridor à faune) Franchissement de route (site) / Franchissement de route perturbé - largement interrompu Inventaire fédéral des paysages et monuments naturels d'importance nationale (IFP) Inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance nationale (IFPS) Inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale (IFBN) ⁹ Site marécageux ¹⁰ Zone de protection cantonale: Marais et zone alluviale ¹¹ , ZPS ¹² , Biotopie ¹³ Inventaire cantonal des objets que l'Etat entend mettre sous protection (ECOP) Limite paysagère à l'urbanisation ⁹ Hors zone de protection cantonale et hors SCOP ¹⁰ Hors SCOP ¹¹ Hors SCOP ¹² Hors SCOP
Territoires de développement, installations de loisirs / S.3.2	Station d'hiver et d'été Golf
Rivers, cours d'eau et lacs / S.3.3 - S.3.6	Lac Port de plaisance - Existant / Extension prévue ¹⁴ Sentier du Lac: Existant / A optimiser ¹⁵ Cours d'eau / Revitalisation des cours d'eau ¹³ ¹³ Selon le plan directeur des cours d'eau de Neuchâtel ¹⁴ Hors SCOP ¹⁵ Hors SCOP

